

LE PLAN ARCHIPEL VOLET INONDATION



Communauté métropolitaine
de Montréal

LA VISION

Un archipel **protégé, résilient** et **accessible** à la population du Grand Montréal dans une perspective durable.

LE CONTEXTE

En l'espace de dix ans, la région métropolitaine de Montréal a vécu trois épisodes de **crues printanières historiques**. Il est essentiel de tirer des leçons de ces épisodes d'inondation, d'améliorer les façons de faire et de **s'adapter à la réalité des changements climatiques**.

L'APPROCHE

Un **cocktail de mesures**, telles que l'aménagement du territoire, la prise en compte des caractéristiques environnementales des milieux, l'identification et l'analyse des risques afin de :

- > réduire la probabilité que des inondations graves surviennent ;
- > réduire l'ampleur des conséquences.

LES OBJECTIFS

- > Garantir la sécurité des personnes.
- > Minimiser les dommages sur le cadre bâti.
- > Minimiser les pertes matérielles.
- > Diminuer la vulnérabilité des éléments exposés aux inondations.
- > Éviter d'ajouter de nouveaux éléments vulnérables en zone inondable.

DES EXEMPLES D'INTERVENTIONS



RÉDUIRE LA PROBABILITÉ

- > Digue et clapet
- > Bassin de rétention
- > Système de pompage
- > Régularisation
- > Autres mesures anthropiques

RÉDUIRE L'AMPLEUR DES CONSÉQUENCES

- > Rehaussement des maisons
- > Aménagement résilient
- > Renaturalisation
- > Immunisation

L'EXPERTISE DE LA CMM

TRAVAUX DU BUREAU DE PROJET DE GESTION DES RISQUES D'INONDATION

- > Modélisation hydrologique et hydraulique
- > Caractérisation et cartographie du risque
- > Suivi des niveaux d'eau
- > Réglementation
- > Aménagement résilient
- > Communication du risque



PHASE 1: CARTOGRAPHIE, OUTILS ET RÉGLEMENTATION

LIVRABLES ATTENDUS AU 31 DÉCEMBRE 2020

- > Une cartographie des zones inondables pour l'archipel (incluant la profondeur de submersion).
- > Un règlement basé sur le risque.
- > Une collaboration avec le gouvernement du Québec pour une nouvelle réglementation québécoise.
- > 29 stations de mesures du niveau d'eau en temps réel.
- > Un site web de suivi et de prévision des crues.
- > Des projets-pilotes de caractérisation du risque dans les municipalités vulnérables aux inondations.
- > Des rapports d'analyse et de suivi de la commission de l'aménagement.
- > Une trousse de communication « clé en main » pour les municipalités.

PHASE 2 : VERS UNE APPROCHE BASÉE SUR LE NIVEAU DE RISQUE D'INONDATION

LIVRABLES PRÉVUS AU 31 DÉCEMBRE 2023*

- > Une caractérisation du risque pour l'ensemble de l'archipel.
- > Des outils d'aide à la décision basés sur des analyses coûts-bénéfices.
- > Un arrimage des cours d'eau locaux avec les modèles hydrologiques et hydrauliques du modèle de l'archipel.
- > Une optimisation et un développement 3D du site Web de surveillance et de prévision des crues.
- > 25 stations de mesures du niveau d'eau en temps réel dans les cours d'eau locaux.
- > Une planification de l'intégration des changements climatiques aux différents outils.

* Afin d'assurer la réalisation de la seconde phase, la CMM souhaite poursuivre son partenariat financier avec le gouvernement du Québec dans le cadre d'une nouvelle entente.